



# Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 DECEMBRE 2012

DELIBERATION N° 47-2012/CCDS RELATIVE A LA DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GRAND PORT MARITIME DE GUYANE

L'an deux mille et le vingt-six décembre deux-mille douze à quinze heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET, Premier Vice-Président.

Titulaires présents :

Messieurs Charles RINGUET, Robert PUTCHA, William LAZZAROTTO, Adelson MAGLOIRE, René-Serge HORTH, Bruno APOUYOU, Jean-Christian GABRIEL,  
Mesdames France CLET-COURAT, Annick LEVEILLE

Titulaires absents excusés :

Messieurs Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL,  
Madame Karine ZULEMARO (procuration à Monsieur Adelson MAGLOIRE)

Vu les statuts de la Communauté de communes ;  
Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la lettre de Monsieur le Préfet du 30/10/2012 ;

Entendu le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

## Le Conseil de Communauté,

- Article 1 :** DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport,
- Article 2 :** DESIGNNE Monsieur William LAZZAROTTO représentant de la CCDS pour siéger au conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Guyane ;
- Article 3 :** AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 26 décembre 2012  
Pour extrait et certifié conforme

**Vote :**

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 9
- Pour : 7
- Contre :
- Abstention(s) : 3

P°/Le Président, par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Charles RINGUET

